



# Pérignat-ès-Allier

Le village qui sourit

Le Mag



- N° 2 -  
Octobre 2009

Bulletin  
municipal  
d'informations

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

# CREATEURS EN CAMONDEP

# Passeports biométriques

Depuis le 9 juin, seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. Désormais, la règle de domiciliation disparaît : les passeports pourront être réalisés dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif.

La mairie de Pérignat-ès-Allier ne disposant pas de cet équipement, elle invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Cette commune dispose en effet de deux stations d'enregistrement basées respectivement :

- au service population, Place de la Mairie
  - à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau
- Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)
- Aucun dossier de passeport ne pourra y être réalisé les samedis matins.
  - Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).
  - Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.

## Etat civil

### Bienvenue

Pauline Marie Gonzalez-Goutal, née le 19 mai 2009

Clélia Collado, née le 27 mai 2009

Maël Charbonnel-Escuit, né le 9 juin 2009

Anélice Lily Boissier, née le 3 juillet 2009

Noah Vidal, né le 8 août 2009

Maëlle Le Mouel, née le 24 août 2009

### Ils se sont dit oui

Jennifer Jourdain & Adrien Bonnet, le 20 juin

Emilie Zeidhefter & Romain Fevre, le 1er août

Nelly Ternat et Jean-Fabrice Lamonerie, le 5 septembre

Julie Cabral et Cyril Goliard, le 5 septembre

### **Florent...**

En ce mercredi 30 septembre, trois heures ont sonné pour un triste rendez-vous. Florent Lacroix nous a quittés emportant avec lui un morceau de jeunesse pérignatoise, et seuls de légers battements d'ailes, sous la cloche lancinante, ont troublé le silence assourdissant d'une foule digne et recueillie.

## Mairie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88

Courriel : [mairie.perignat@laposte.net](mailto:mairie.perignat@laposte.net)

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

### Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Judi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer toutes vos opérations postales ainsi que les retraits et dépôts à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.

Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

## Nouveaux habitants sur la commune ?

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelles.

## Inscriptions sur les listes électorales

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune ou si vous venez d'avoir 18 ans et que vous souhaitez voter pour les prochaines élections, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**.

[www.perignat-es-allier.fr](http://www.perignat-es-allier.fr)

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssièrre, n'hésitez pas à le consulter !

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche  
Rédaction et mise en page : commission communication  
Tirage à 700 exemplaires  
Imprimerie Decombat à Gerzat  
Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.



## L'édito



Les membres de la commission extra municipale culture peuvent être satisfaits : la première de «Créateurs en Camondep» a été une réussite : les exposants ont été nombreux à répondre présents, en quantité, en qualité et en variété. Les visiteurs le furent tout autant et, cerise sur le gâteau, le soleil a baigné le tout d'une douce chaleur automnale qui a fait de cette première manifestation un moment très agréable, riche en découvertes, en échanges et surtout en convivialité.

Bravo donc aux organisateurs, et surtout grand merci, car ils ont contribué à leur façon à la construction de ce lien dont nous voulons faire le fil rouge de notre politique communale et au filtre duquel nous essayons de passer bon nombre de nos actions.

Parmi celles-ci figure en bonne place le soutien aux associations. Que ce soit sous forme d'aides directes, de mise à disposition de personnel ou d'équipements, la volonté municipale est clairement d'accompagner le mouvement associatif dans le rôle fondamental et essentiel qu'il occupe dans la vie et surtout la qualité de vie du village. Les événements culturels, sportifs ou festifs rythment la vie de la commune et nous sommes satisfaits de constater que bon nombre de pérignatois y participent, l'ensemble forgeant une identité particulière à Pérignat à laquelle, lien oblige, bon nombre d'habitants sont attachés.

La réunion de mise en place du planning d'utilisation des équipements communaux peut être une illustration de cet état d'esprit. Nombreux ont été les participants et, malgré une demande quelquefois supérieure à l'offre, la volonté de trouver des arrangements par la négociation et la recherche collective de compromis, a primé sur les intérêts individuels. Sans tomber dans la béatitude absolue, c'est une attitude très appréciable qui nous encourage dans notre volonté d'associer le plus possible de pérignatois aux décisions collectives qui les concernent pour mettre en place des règles acceptées par le plus grand nombre.

Il est clair qu'à la concurrence libre et non faussée nous pré-

férons le principe de complémentarité partagée et de solidarité affirmée.

Ceci étant dit, afficher des intentions est une chose, réussir à les mettre en œuvre en est une autre et un long chemin reste à parcourir pour essayer d'inverser la tendance actuelle à l'individualisme et à la domination du consumérisme. La faible participation aux assemblées générales des associations en ce début de saison est là pour nous le rappeler.

Mais est ce là un phénomène irréversible ? Je ne veux pas le penser. Si chacun d'entre nous tente de se remettre en question, fait un pas pour aller vers l'autre, un autre monde est possible. Dans de très nombreux domaines : habitat, transport, éducation, environnement, loisirs, ... loin des centres de décisions nationaux qui aujourd'hui nous apparaissent inaccessibles, il existe des espaces de proximité qui sont à la portée de tous et que chacun peut s'approprier, pour discuter et proposer, pour choisir, pour exister. Ne les laissons pas nous échapper. J'en veux pour exemple notre cantine associative, oui, j'ai bien dit associative. C'est l'une des rares à fabriquer encore elle-même ses repas, à résister aux pressions de toutes sortes notamment des fournisseurs industriels de repas préparés, à considérer le moment du repas comme un temps éducatif privilégié. Au delà des strictes questions matérielles, l'alimentation, l'éducation de nos enfants ne méritent-elles pas que les parents que nous sommes s'intéressent à ces aspects là et poussent, deux à trois fois par an, la porte du centre de loisirs pour s'informer, pour participer à cette démarche éducative militante qui ne demande qu'à être partagée ? Avant de chercher des origines aux problèmes quotidiens chez des responsables éloignés souvent inaccessibles, vous êtes-vous posé, nous sommes-nous posé ces questions simples ? Il faut tout un village pour éduquer un enfant et demain, ce seront nos enfants qui feront le village. N'oublions pas de faire le lien.

Le Maire

Jean-Pierre BUCHE

## Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil
- 3 - L'édito du maire
- 4 - Orages - Aménagement du centre bourg
- 5 - Travaux avenue de l'Allier - Lotissements
- 6 - Le point sur l'urbanisme
- 7 - La salle polyvalente
- 8 - C'est la rentrée
- 9 - L'école du Pré de l'eau
- 10 - Le Relais Assistantes Maternelles
- 11 - Le centre de loisirs
- 12 - Le CCAS
- 13 - La MARPA
- 14 - Foot - Basket
- 15 - Centre intercommunal de gymnastique
- 16 - Créateurs en Camondep
- 18 - La Lyre pérignatoise
- 19 - Band'Ana 63
- 20 - L'Amicale laïque
- 21 - Club photo - Bibliothèque - Agenda
- 22 - Commémoration de Lachat
- 23 - Le fort de Pérignat
- 24 - SBA - Le calendrier des collectes

## Orages sur la commune

En photo, le ruisseau de la Boule

Cette année, la commune a connu des orages d'une intensité exceptionnelle. Si la quantité de pluie relevée n'a pas été d'un niveau anormal, on ne peut pas en dire autant de la durée très brève de ces épisodes. Et nombreux ont été les avaloirs saturés, les tampons soulevés et les cours voire les habitations inondées.

Moins nombreuses mais toutes aussi violentes, ont été les réactions de quelques pérignatois pour manifester leur mécontentement en direction de la mairie. Fort heureusement, ces « débordements » restent minoritaires, la raison ayant majoritairement pris le pas sur l'emportement.

En effet, comme à chaque fois en matière d'intempéries d'une ampleur inhabituelle, la nature exerce ses droits et nous ne pouvons que faire preuve d'humilité face à ses excès avec lesquels peu d'aménagements ne peuvent rivaliser. Et malgré tout son savoir, toute sa technologie, notre société contemporaine, même si elle a du mal à l'admettre, doit s'incliner face à plus puissant qu'elle.

Ceci étant dit nous ne voulons pas éluder la part de responsabilité qui est la nôtre dans la gestion des réseaux. Et bien que nous ayons délégué cette mission d'entretien des réseaux à la SEMERAP, nous suivons de très près ce dossier. Si nous sommes satisfaits des services de cette société pour les interventions ponctuelles d'urgences sur le réseau, il n'en va pas de même concernant le suivi régulier des installations et c'est bien là que le bât blesse. En effet, la prévention joue un rôle très important à ce niveau et nous attendons plus

de notre délégataire.

En attendant une amélioration de ce côté là, nous avons pu mettre au jour quelques dysfonctionnements significatifs sur les réseaux. Une souche et un morceau de palette ont été extraits du réseau d'eaux pluviales, des grilles vont être installées pour prévenir ce genre d'incident. Enfin, des contacts ont été pris avec la commune de Mezel pour réaliser un curage du ruisseau de la Boule en aval.

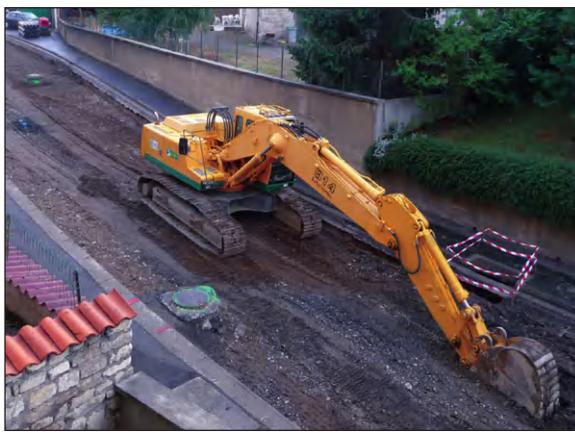
Sur un plan plus général, il faut bien savoir que ces problèmes d'engorgement sont à mettre en lien étroit avec la surface imperméabilisée. En effet, cette dernière est de plus en plus importante avec l'augmentation du nombre de constructions. C'est la raison pour laquelle nous avons inscrit dans le règlement d'urbanisme de la commune l'obligation pour les nouvelles habitations de réaliser une citerne et une zone d'épandage sans raccordement au réseau d'eaux pluviales. Enfin, nous avons instauré une aide financière à la réalisation de ce dispositif au niveau de la communauté de communes en lien avec le Conseil général (300 €).

Dans la mesure de ses moyens, la municipalité essaie donc de faire face à ses responsabilités en matière de gestion des eaux pluviales et usées. En tant que pérignatois, nous pouvons par des gestes simples (moins de surfaces imperméabilisées, relèvement des seuils, vérification de ses branchements) contribuer chacun à notre niveau à l'efficacité de ce dispositif. La vie du village, c'est l'affaire de tous.

## Des projets pour le centre bourg

Comme cela avait été décidé en conseil municipal du 17 novembre 2008, Le centre bourg fait l'objet d'une étude de réaménagement avec une attention particulière sur les principaux bâtiments communaux (maison Grenouille, ancienne boulangerie et partie non restaurée de la mairie). Madame Panthéon, l'architecte programmatrice retenue pour cette mission, a réalisé un premier diagnostic et de nombreux entretiens avec les élus et les responsables des principales structures associatives concernées par le projet. Un deuxième temps doit permettre de recueillir la contribution des pérignatois lors d'entretiens en mairie. Les modalités de ces entretiens seront communiquées prochainement. L'idée avancée par les élus de créer un lieu de rencontre et de convivialité ouvert au plus grand nombre fait son chemin.

## L'avenue de l'Allier en travaux



Les travaux de la partie haute de l'avenue de l'Allier sont quasiment terminés. Seuls restent à faire les marquages au sol qui nécessitent pour être réalisés un temps de séchage du revêtement de chaussée d'environ un mois. Au niveau des trottoirs, le mètre récupéré sur la largeur de chaussée leur a été intégralement répercuté, améliorant de façon significative la circulation et donc la sécurité des piétons. Le choix a été fait de les traiter en Migrasol, un mélange de sable et de chaux. Ce choix a été retenu pour deux raisons essentielles : il paraissait nécessaire en termes de sécurité de distinguer par la couleur trottoirs et chaussée, et ce matériau produit localement fait moins appel à l'utilisation d'énergie fossile, l'impact environnemental de son utilisation est donc meilleur.

Au chapitre du stationnement, trois places ont été créées au niveau du rond point de Saint-Bonnet. L'acquisition à un riverain d'une petite parcelle a permis la création de deux places 50 mètres plus bas.

Enfin, l'abri bus du Conseil général a été déplacé sur l'avenue de l'Allier. Il profitera ainsi aux lycéens mais aussi aux collégiens.

Comme prévu, le réseau d'assainissement est passé en séparatif avec un doublement du réseau d'eaux pluviales afin d'essayer de mieux maîtriser les écoulements en particulier en période d'orage. Tous les raccordements de particuliers sur le domaine public ont été repris.

Gageons que cette réalisation importante, surtout en termes de sécurité et de tranquillité, atténuera les nuisances subies particulièrement par les riverains mais aussi par l'ensemble des pérignatois.

## Circulation dans le village

Toujours au registre de la sécurité, Catherine Gobert et Jie Ruan, les deux étudiantes de STRATAM (stratégie d'aménagement du territoire) ont réalisé tout au long de l'été de très nombreux entretiens à partir de questionnaires, afin de recueillir l'avis des pérignatois sur la circulation dans le village. Une présentation de leur diagnostic sera faite à la commission extra municipale constituée sur ce sujet. Sans déflorer son contenu, le problème de la vitesse excessive, dans le village, est le plus souvent cité. Des solutions existent, elles seront examinées en commission pour ensuite être mise en œuvre dans les meilleurs délais. Cependant, il n'y pas de miracle en la matière et la volonté de chacun de nous pour modifier notre comportement d'automobiliste sera essentielle et fondamentale pour la réussite du dispositif.

## Lotissement communal : dernière tranche de travaux

La très grande majorité des constructions des Pentès de la Garde étant quasiment terminée, les travaux de finition des espaces publics sont actuellement en cours. Goudronnage des trottoirs, jonction piétonnière prévue avec les Pradeaux, cheminement central et plantations des espaces verts vont apporter la dernière touche à ce lotissement communal.

## Lotissement du domaine du Croix

De nombreux terrains du lotissement du domaine du Croix ont trouvé preneur et plus de dix permis de construire ont été déposés. Afin de faciliter l'accès à la propriété des jeunes ménages aux ressources modestes, la commune a décidé de s'impliquer dans la mesure du « Pass foncier » proposée par le gouvernement. Cette mesure permet sous conditions de ressources de bénéficier d'aides de l'état et de la collectivité qui atténue sensiblement les charges de remboursement du ménage. Une aide de 4000 € (2000 € Etat, 2000€ commune) sera ainsi accordée à six logements en bandes qui remplissent également des conditions environnementales notamment dans la maîtrise de l'énergie. L'aide de la commune sera financée par la taxe instaurée par le conseil municipal et versée par les propriétaires lors de la mise en vente des terrains à bâtir.

# Le point sur l'urbanisme



Michel Vivier, 50 ans, cadre à RTE

## Au sein du conseil municipal, dans quels domaines vous impliquez-vous plus particulièrement ?

**Michel Vivier** - En tant que 1<sup>er</sup> adjoint j'assiste le maire et le remplace en son absence. Je représente aussi la commune à l'EPF-SMAF, au SIEG, au SIVOM de l'Albaret et au conseil communautaire de Mur-ès-Allier.

Néanmoins, mes domaines de prédilection restent les travaux et l'urbanisme. Dans le cadre de cette commission que j'anime, nous montons des dossiers de travaux, de voirie et de constructions. Nous avons la chance de pouvoir compter sur des élus très impliqués : Raphaël Amenta, Bruno Caruana, Olivier d'Aversa, Jean-Pierre Buche, et sur des compétences particulièrement adaptées, comme celles d'Alain Andrieu qui a des responsabilités dans une grande entreprise de travaux publics et celles de Fabienne Poupenev, spécialiste des marchés publics à la ville de Cournon.

Pendant les phases de réalisation, nous sommes particulièrement attentifs. Pour les gros chantiers nous participons aux réunions de travaux mais les travaux moins « imposants » nous demandent encore plus de vigilance car dans ces cas-là, il n'y a pas de maître d'œuvre extérieur.

Le conseil municipal m'ayant accordé la délégation « urbanisme » je traite avec l'aide de Christiane Belicourt, secrétaire en charge de l'urbanisme, les demandes de permis de construire, permis d'aménager (ex permis de lotir), déclarations préalables (ex de-

mande de travaux) et les nombreuses demandes de renseignements en ce domaine. A cet effet, j'assure une permanence sur rendez-vous tous les samedis matins.

## Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

**M V** - Le PLU est la bible en matière d'urbanisme de la commune. Il décrit les zones non constructibles (naturelles, agricoles, carrières, etc) et constructibles pour l'habitat, l'artisanat, les sports, les loisirs. Il définit toutes les règles de construction comme les hauteurs de toitures, les distances à respecter vis à vis des voisins, de la voirie, etc.

En 2005, le PLU s'est substitué au POS (Plan d'Occupation des Sols) de 1983. Plus complet que son prédécesseur, il intègre notamment un PADD (Projet d'Aménagement Développement Durable) qui est en fait le document d'orientation de la commune.

## Pourquoi avez-vous modifié ce PLU ?

**M V** - La révision du POS a été lancée en 1999 et le PLU actuel, signé en 2005, a été mûrement réfléchi, et peut-être trop. Dans le document d'urbanisme lié au PLU nous avons voulu être très précis, notamment en ce qui concerne l'implantation des bâtiments et, à l'usage, il s'est avéré que le mieux étant souvent l'ennemi du bien, les réglementations nous enfermaient totalement.

Le cas le plus flagrant frise l'ubuesque ! Notre document d'urbanisme stipulait que les faitages des maisons devaient être parallèles aux courbes de niveau et nous nous sommes retrouvés forts marris lorsque le service instructeur de la DDE, interprétant à la lettre le règlement, nous a renvoyé des permis refusés car les faitages étaient rectilignes et non pas courbes, parallèlement aux courbes de niveau !

## Pouvez-vous nous expliquer ce qui change ?

**M V** - En fait nous avons simplement modifié trois articles contraignants :

1° La mention indiquant que le faitage principal devait être parallèle aux courbes de niveau est supprimée.

2° Il en est de même pour la mention indiquant que les constructions

devaient tenir compte de l'environnement naturel.

3° L'implantation des constructions à l'intérieur d'une parcelle par rapport à la voie est maintenant libre. En effet, pour des raisons de maîtrise de l'étalement urbain, les lots sont de plus en plus petits et cela pose problème si l'on doit sacrifier 5 m le long des voies.

## Toujours dans cette optique urbanistique, deux ou trois mots sur l'évolution de Pérignat ?

**M V** - Lorsque nous avons fait le PLU en 2005 nous n'avons rajouté aucune zone constructible. Nous nous sommes contentés de laisser les terrains à l'intérieur des zones déjà construites sauf une concession à un propriétaire qui s'est présenté avec le courrier d'un maire précédant lui promettant la constructibilité de son terrain, en échange du passage de deux servitudes pour les égouts et les eaux pluviales sur toute la longueur de son terrain. En respect des engagements de nos prédécesseurs, c'est la seule dérogation que nous ayons faite.

Lors du mandat précédent, nous nous étions engagés à ce que la population n'excède pas 1500 âmes : le dernier recensement affiche 1357 habitants pour notre commune, celui de 1999 était à 1264.

Pour ce mandat, il serait bon que la population avoisine les 1500. Mais ce n'est pas facile à maîtriser, pour les projets privés bien sûr, mais aussi pour les projets communaux. Par exemple, les logements sociaux place du Maréchal-Ferrant ont pris deux ans de retard ; quant au lotissement communal, entre tracasserie administrative et fouilles archéologiques, il a été différé d'au moins trois ans.

Et pendant ce même temps, l'inspection académique fermait une classe à Pérignat. Or c'est beaucoup plus facile de fermer des classes que de les rouvrir. Aujourd'hui, nous nous retrouvons avec deux classes de maternelle de 30 élèves à Saint-Bonnet. Néanmoins, l'implantation des lotissements des Pentes de la garde et du Domaine du Croix devrait nous laisser optimistes sur l'évolution harmonieuse de notre village.

## La salle polyvalente fait peau neuve Un grand merci à José Cabral !

Inscrite dans le budget prévisionnel au chapitre des investissements réalisés en régie (travaux faits par les services techniques), la somme prévue pour la nécessaire restauration de la salle polyvalente est en cours d'utilisation. Il faut dire que d'opportuns concours de circonstances ont contribué au déclenchement de ce chantier. En effet, de jeunes scouts belges accueillis sur la commune au début du mois de juillet ont constitué une main d'œuvre dynamique, laquelle fut bien encadrée et accompagnée par le personnel municipal. Elle le fut aussi et surtout par José Cabral, peintre expérimenté à la retraite qui avait proposé à la commune une intervention bénévole à l'occasion du mariage de sa fille Julie, prévu en septembre. Le calendrier a été respecté et les jeunes mariés ont pu comme prévu être les premiers à utiliser cet équipement remis à neuf. Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et nous renouvelons nos remerciements à José Cabral pour

ce geste envers la collectivité, un don inhabituel pour ce genre d'événement, inhabituel et apprécié. Avec la cuisine qui fait actuellement l'objet d'une restauration complète, c'est l'intégralité du bâtiment qui sera restaurée, intérieur comme extérieur.

*Ces travaux ont été l'occasion pour le conseil municipal d'une réunion de travail sur les modalités d'utilisations de cette salle. Il est ressorti de ces échanges soutenus la confirmation de la volonté municipale de donner la priorité à une utilisation collective par les pérignatois via les manifestations associatives. Viennent ensuite les réservations aux habitants de la commune dans un cadre privé au tarif inchangé de 190 euros. Pour bien marquer la différence de traitement entre les contribuables pérignatois et les extérieurs, il a été décidé de passer le tarif pour ces derniers de 280 à 380 euros, une décision validée par le conseil municipal du 12 octobre.*

## Les scouts belges Hauts les cœurs baroudeurs



Jeunes, chaleureux et sympathiques, ils sont venus tout droit de Namur, en Belgique. Pour cette première quinzaine de juillet, la patrouille des baroudeurs a posé ses valises en Auvergne, sur un terrain mis à disposition par la mairie de Pérignat-ès-Allier.

En échange, ces 11 jeunes scouts âgés de 17 à 18 ans et encadrés par deux animateurs de 23 ans, ont apporté une aide bénévole à la mairie pendant quelques jours.

Si la première semaine du camp prévoyait le nettoyage et la peinture de la salle polyvalente, la deuxième était consacrée à la visite et la découverte de notre belle région. Balade au Mont-Dore, escapade nautique sur l'Allier ou auto-stop sur les routes pittoresques, le programme avait de quoi amener le sourire aux lèvres et la bonne humeur dans les cœurs.

# C'est la rentrée !



Olivier Dumas,  
42 ans,  
radio-électricien

## 1) Au sein du conseil municipal, dans quels domaines vous impliquez-vous plus particulièrement ?

**O D** - Je m'implique dans différents domaines, notamment en tant qu'adjoint aux affaires scolaires et dans les commissions « communication » de Pérignat et de Murès-Allier. Je représente également la commune au sein du comité syndical du SBA.

## 2) Comment gérez-vous la communication sur Pérignat ?

**O D** - Les pérignatois peuvent être informés par le bulletin municipal, le site internet, l'affichage extérieur et par voie de presse. En cas de communication exceptionnelle, nous avons à cœur d'être réactifs en amenant les informations dans les boîtes aux lettres. D'ailleurs, dans une volonté de proximité, nous avons toujours voulu distribuer nous-même cette information ainsi que les bulletins municipaux.

## 3) Ce bulletin tout en couleur revient-il plus cher que l'ancien en noir et blanc ?

**O D** - Auparavant, la conception et la mise en page étaient sous-traitées à un prestataire extérieur qui

nous donnait d'ailleurs pleinement satisfaction. Maintenant tout est conçu en interne, et après une négociation serrée auprès de plusieurs imprimeurs locaux, nous sommes arrivés à un coût de bulletin tout en couleur équivalent à celui que nous produisions précédemment en noir et blanc, soit l'équivalent de 1 000 euros HT pour 700 exemplaires.

## 4) Du nouveau pour cette rentrée scolaire ?

**O D** - Oui, après la restauration des anciens bâtiments de l'école, nous poursuivons l'amélioration des conditions d'accueil des enfants scolarisés. Cette année, nous avons investi dans la construction d'un appentis pour le stockage du matériel de l'équipe pédagogique et dans de nouveaux rideaux coupe-feu.

## 5) Deux ou trois mots sur la politique de l'enfance à Pérignat ?

**O D** - Tout ce que nous voulons, c'est que les enfants de Pérignat puissent suivre leur scolarité sur la commune et grandir au sein de leur village. Concernant l'accueil périscolaire, Mom' en Loisirs, l'opérateur auquel nous avons confié cette mission, joue un rôle prépondérant. Il faut aussi ajouter que toute l'équipe municipale porte une attention particulière à ce que les enfants puissent pratiquer des loisirs dans le cadre d'une activité associative liée au sport, à la musique et à toute autre animation.

## Nouvelles vendanges sur Pérignat !



Premières vendanges pour Camille, Antoine et Jules, vendangeurs bénévoles en cette fin septembre.

Après une succession de journées bien ensoleillées, les raisins étaient mûrs à souhait et prêts à être récoltés.

L'idée, généreuse, était aussi de pouvoir en offrir aux exposants pendant qu'ils installaient leur stand sur le marché des créateurs.

### Savoir cultiver son jardin...

Si vous vous sentez l'âme d'un jardinier, prêt à cultiver un terrain de 300 m<sup>2</sup> avec compteur d'eau sur Pérignat, vous pouvez téléphoner au 04 73 77 30 68 ou 06 32 69 44 62.

# L'école du Pré de L'Eau



## La Kermesse

Beau temps et belle ambiance pour cette kermesse qui a eu lieu en soirée du vendredi 12 juin, à l'école de Pérignat. Ce moment, que nous avons partagé autour des enfants, a été organisé par l'équipe éducative, les parents et les amis de l'école. Afin de pouvoir tenir les stands de la kermesse, nous avons pu compter cette année sur la participation de 60 adultes. Cela nous a permis de «dédoubler» tous les stands sur deux créneaux horaires, afin de permettre qu'aucun adulte ne soit «réquisitionné» pour toute la soirée. Cette manifestation qui s'est déroulée dans la bonne humeur a rapporté près de 1 500 euros aux écoles du RPI. Merci à tous !

## Le Cross des écoles

Les enfants de l'école de Pérignat et leurs enseignants organisent leur cross traditionnel

**mardi 20 octobre, de 14h à 16h  
au stade municipal de Pérignat**

Au programme de l'après-midi, plusieurs courses de la maternelle au CM2 avec remise des classements et goûter des enfants.

Au plaisir de vous croiser pour ce grand rendez-vous sportif qui en est à sa 21<sup>ème</sup> édition et qui devrait compter 802 participants !

## Les Ecoles qui chantent

Le 30 juin, nous avons organisé une rencontre chorale qui a réuni près de 400 élèves des écoles environnantes. Les gradins de la salle omnisport ont accueilli les parents, visiteurs attentifs et très à l'écoute d'un répertoire varié et de chansons communes. Tous ensemble, nous avons partagé un agréable moment musical.

## Vulcania

À l'occasion des 72 heures de l'astronomie, les élèves de CM1 et CM2 ont passé une journée exceptionnelle sur le site de Vulcania. En cette année mondiale de l'astronomie, ils ont participé à de nombreux ateliers et assisté à des mini conférences.



# Le Relais Assistantes Maternelles de Mur-ès-Allier

Dans le cadre des activités du relais, des ateliers d'éveil ont lieu à la salle polyvalente de Pérignat, le mardi matin.

Ces ateliers d'éveil sont ouverts aux enfants de moins de trois ans non scolarisés accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents. Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire auprès de Geneviève Rougier, responsable du RAM, au 04 73 68 88 61.

Durant une heure, l'enfant expérimente des jeux d'encastrement, réalise une petite activité de création, découvre un parcours de motricité puis un retour au calme avec des histoires et, chef d'orchestre, prépare le départ. Ce déroulement permet à l'enfant de moins de trois ans, de découvrir un moment de collectivité en présence de son assistante maternelle ou de sa maman.



Le journal du relais, disponible à la mairie de Pérignat vous informe sur les dates des ateliers, des matinées récréatives et des manifestations organisées au «Mur'mure des p'tits bouts».

A partir de la rentrée 2009, l'adresse administrative du RAM est à Dallet, (dans les locaux de la communauté de communes de Mur-ès-Allier, 3, rue Porte du Vent) tandis que les ateliers d'éveil sont basés à Chauriat (22, rue du foyer). Des permanences et ateliers itinérants ont lieu alternativement dans chacune des communes de Mur-ès-Allier.

Permanences	Mardi	Mercredi (à Dallet)	Jeudi	Vendredi (*)	Deux samedis par mois
Téléphoniques	13 h - 15 h	13 h - 15 h	13 h - 15 h	13 h - 15 h	
Sans rendez-vous		15 h - 17 h		15 h - 17 h	
Sur rendez-vous		17 h - 19 h		17 h - 19 h	9 h - 12 h



(\*) Hors vacances scolaires, la permanence du vendredi a lieu, alternativement :

- Mairie de Chauriat : 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois.
- Mairie de Mezel : 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.
- Mairie de Pérignat-ès-Allier (Salle Onslow) : 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.
- Mairie de St-Bonnet-les-Allier : 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

## «Le murmure des étoiles»

La prochaine matinée récréative aura lieu le vendredi 23 octobre  
Salle polyvalente de Pérignat  
(de 9h30 à 10h30)

Spectacle gratuit, animé par Peggy Lacroix.  
Sur inscription au 04 73 68 88 61 et réservé aux enfants non scolarisés accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.

Relais assistantes maternelles de Mur-ès-Allier  
3, Rue Porte du Vent 63111 Dallet  
04 73 68 88 61 ram@muresallier.com

# Le Centre de Loisirs

## MÔM' EN LOISIRS L'accueil périscolaire

Nous accueillons vos enfants tous les jours d'école, matin, midi et soir. Vous pouvez les déposer en garderie et les récupérer à l'heure qui vous convient, y compris pendant la pause méridienne.

Les inscriptions se font au centre le matin, pour ceux qui sont en garderie et à l'école pour les autres. Afin que vos enfants soient accueillis vous devez impérativement remplir un dossier (le même que pour le CLI). Pour les enfants scolarisés à St-Bonnet, nous vous conseillons également d'en remplir un, afin que nous puissions récupérer vos enfants à la sortie du bus le midi ou le soir, en cas de retard exceptionnel de votre part.

**RAPPEL** - Si vos enfants étaient déjà inscrits en 2008/2009, nous vous demandons de vérifier vos dossiers en passant au secrétariat.

Au cas où votre attestation de Responsabilité Civile couvrirait l'année scolaire, merci de nous fournir une nouvelle attestation pour 2009/2010.

Afin de réactualiser votre tarif garderie en janvier 2010 nous vous demandons de bien vouloir nous fournir votre feuille d'imposition 2008 pour l'année civile 2010 (les 2 avis en cas de vie maritale / concubinage).

### Horaires d'accueil garderie périscolaire Ouverture 7 h - Fermeture 19 h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour les 5 mn de « paix » de Mimi avant 7 h et pour permettre aux jeunes animateurs d'être à l'heure pour le repas du soir chez leur maman !!!



### Allergies

Merci de signaler tout cas d'allergie même bénin lors de l'inscription. Pour les cas les plus lourds prendre rendez-vous avec l'économiste.

### Développement durable

Nous avons la volonté de tendre vers un plus écologique tant au niveau de la préparation des repas : produits frais, de proximité et de saison, que dans le projet développé avec les enfants : tri sélectif, jardin, compost, récup'...



## C.L.I. et CENTRE MUNICIPAL DE MEZEL L'accueil du mercredi et des vacances

Début 2009, la mairie de Mezel et le CLI (Centre de Loisirs Inter associatif) se sont associés pour travailler sur l'ouverture d'un accueil de loisirs extra scolaire à Mezel dans le cadre de leur politique enfance-jeunesse. Ce qui a abouti à l'ouverture, depuis les vacances d'avril 2009, d'un accueil de loisirs municipal les mercredis et lors des vacances, géré pédagogiquement par l'équipe du CLI. Les enfants sont donc accueillis aussi bien sur Pérignat que sur Mezel et répartis ensuite sur leur lieu de vie de groupe : les PS et MS à Pérignat, les GS et CP à Mezel, les CE1 et plus à Pérignat.

Ouverture	Horaires d'accueil	
Tous les mercredis et toutes les vacances, sauf celles de Noël.	7h15-9h 13h15-14h	11h45-12h15 17h-19h

Pour des questions d'organisation et de responsabilité nous demandons aux familles de bien respecter les horaires d'accueil. Pour inscrire vos enfants, il est nécessaire de remplir un dossier au secrétariat, à Pérignat. Renseignements au 04.73.69.56.30.

## Un été riche en découvertes !

Cet été encore les enfants de 3 à 17 ans des communes alentours ont bénéficié de trois lieux d'accueil (Saint-Bonnet, Mezel et Pérignat) pour passer leurs vacances.

En juillet, différentes activités leur ont été proposées par l'équipe d'animateurs : expériences scientifiques, tag, déco des locaux, Sagamore, olympiades, cerf-volant, baignade, découverte de pays. Des sorties : urban mix à Clermont, le labyrinthe, le plan d'eau, la ferme pédagogique de Joserand. Et aussi des veillées voyage : en Belgique avec les scouts belges basés à Pérignat ou dans les étoiles avec Jean-Pierre. Les enfants ont pu découvrir le Base-ball avec un intervenant du club Arvernes et de la sculpture-récup avec Véro. Pour clore ce mois de juillet très fréquenté, les enfants se sont retrouvés à Murol pour une visite animée du château.

Durant le bouillonnant mois d'août, les enfants se sont rendus à plusieurs reprises aux lacs et plans d'eau de la région. Quelques journées à thèmes ont été de la partie : journées indienne, spatiale, musicale... Les plus grands sont partis en « mini séjour » où ils ont campé après une journée de canoë. Enfin, la semaine du 24 août s'est concentrée sur la musique.

## Séjour en camping (Brétignolles/mer du 18 au 25 juillet)

Quinze enfants de 6 à 10 ans ont répondu présents pour profiter des joies de l'océan (baignade, pêche au crabe, jeux, châteaux de sable,...) et des activités scientifiques proposées par l'association « Les Petits Débrouillards ».

## Bientôt les vacances d'automne !

Le CLI et l'accueil de loisirs de la mairie de Mezel ouvriront leurs portes durant les vacances d'automne. Les enfants de 3 à 17 ans pourront ainsi participer à des activités diverses allant des grands jeux aux activités manuelles en passant par les activités sportives et culturelles toujours dans la bonne humeur, la détente et pour le plaisir. Ils pourront exprimer leurs envies et faire des propositions afin de mettre en place le planning de leur vacances avec leurs animateurs.



Solange Mosnier  
57 ans,  
Assistante sociale

### 1) Au sein du conseil municipal, dans quels domaines vous impliquez-vous plus particulièrement ?

**SM** - De par ma profession je suis plus impliquée dans tout ce qui touche à la relation sociale, à l'aide humaine et à l'accompagnement de personnes en difficulté. C'est donc tout naturellement en tant qu'adjointe aux affaires sociales que je m'occupe du CCAS.

### 2) Qu'est ce que le CCAS ?

**SM** - Le centre communal d'action sociale a remplacé les anciens bureaux d'aide sociale. C'est un organisme distinct de la mairie, avec un budget autonome et une existence juridique propre. Géré par un conseil d'administration présidé par le maire, il comprend un nombre équivalent d'élus (Françoise Emmetière, Marion Escuit, Marie-Claude Marc, Solange Mosnier, Patricia Villanova) et de personnes représentant plusieurs organismes :

- Sylvie Damiani pour les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- Josette Luteau pour l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- Lucienne Mary pour les associations de retraités et de personnes âgées
- Corinne Rambaud pour les associations de personnes handicapées du département
- Viviane Chomette pour la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Le CCAS assure différentes missions directement orientées vers la population : aides et accompagnement aux personnes âgées, aux enfants, aux familles en difficulté. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil général, sécurité sociale, préfecture...). Son budget est alimenté par les dons et legs privés mais aussi par une subvention annuelle de la mairie.

### 3) Quelles sont ses missions ?

**SM** - Le CCAS de Pérignat assure la gestion de la MARPA ; celle-ci a un budget propre mais toutes les décisions concernant le fonctionnement, les finances, le calcul des loyers et des tarifs annexes sont prises par le CCAS.

En partenariat avec l'Etablissement français du sang, le CCAS organise deux fois par an la collecte de sang. Dès le début du man-

dat, il a fait le choix de transformer la collation en un vrai repas avec des plats chauds afin d'offrir un accueil personnalisé et plus convivial à tous les donateurs ; des bénévoles prennent un soin tout particulier à la préparation de ces repas.

La troisième activité importante du CCAS est l'organisation du repas des aînés chaque troisième dimanche de janvier. Cette manifestation est importante pour favoriser le lien avec nos aînés et leur témoigner ainsi notre attention.

L'année dernière, le CCAS a remis en place la distribution de colis aux personnes de soixante quinze ans et plus qui ne peuvent participer à ce repas. Abandonnée pendant plusieurs années, cette pratique nous a semblé un excellent moyen pour créer ou recréer du lien avec certaines personnes âgées qui, du fait de leur âge, ne participent que très peu à la vie du village. Le rôle du CCAS est également d'aller vers celles et ceux qui peuvent se sentir mis à l'écart ou isolés ; il peut ainsi mettre en place des réseaux de veille.

Au sein du CLIC (Centre local d'information et de coordination) de Billom, le CCAS a participé à la mise en place d'un groupe de bénévoles chargés de visiter les personnes âgées isolées.

En 2005, le CLIC a mené une étude auprès de personnes âgées sur trois communautés de communes, au moyen de questionnaires et de visites à domicile. Suite à cette étude sur leurs besoins et leurs attentes, il est apparu que l'isolement et la solitude constituaient le problème majeur, commun à la plupart des personnes interrogées. Une équipe d'élus des CCAS s'est constituée en comité de pilotage pour mettre en place un réseau de bénévoles et leur assurer une formation et un soutien pour visiter des personnes. L'activité de ces bénévoles commence en octobre ; actuellement onze bénévoles ont reçu une formation, deux d'entre eux habitent Pérignat. Ce réseau sera amené à grandir, une information plus large sera donnée en temps voulu.

Le CCAS peut accorder des aides financières ponctuelles à des personnes en difficulté passagère : ces aides sont accordées sur présentation d'un dossier social transmis par les travailleurs sociaux du Conseil général, de la MSA ou de la CRAM. Le CCAS essaie également de créer des réseaux de veille avec l'école, le centre de loisirs et le club Arc-en-Ciel.

Beaucoup d'idées et d'ambitions animent l'équipe du CCAS de Pérignat ; des partenariats avec les CCAS des communes voisines sont envisagés pour porter des projets communs.

*Joyeux anniversaires  
à la MARPA, en mai,  
juin, août et septembre !*



Mesdames Raymond et Colin



Mr Massé et Mme Gravière



Madame Bayard



Madame Fannic



Comme le veut la tradition tahitienne  
les résidents ont été accueillis  
avec une fleur d'hibiscus...

Cette journée fut épicée par un repas réunionnais :  
Ti' Punch  
Salade tropicale  
Poulet vanille accompagné de son riz blanc  
Carte noix de coco

Par des danses locales :



Par une exposition d'objets de Martinique,  
Guadeloupe, Tahiti et de la Réunion.

L'après-midi un diaporama commenté sur l'île de  
la Réunion a été proposé aux résidents.

... et un collier de coquillage pour chacun  
avant de quitter les îles pour rejoindre la MARPA  
(comme le veut la tradition tahitienne)



Le 24 septembre 2009

Les résidents de la MARPA  
ont pris goût aux voyages.  
Destination les îles...



**Sans oublier notre sympathique  
repas champêtre du 22 juin...**





## BASKET

### Nouvelle saison pour l'ALP Basket

Après une saison riche d'événements, comme l'ouverture de la salle des sports ou le comité du Puy-de-Dôme qui nous confie son Assemblée générale, la saison 2009/2010 redémarre. Les vacances sont finies, bonnes pour tous souhaitons le, mais certains durant ce temps se sont penchés sur l'amélioration du local. Grand merci à Denis pour l'excellent travail et la belle réalisation de l'aménagement du local technique !

Bienvenue à celles et ceux qui ont rejoint le groupe de l'ALP Basket et qui, nous en sommes sûrs, vont nous aider à réaliser une nouvelle page d'aventures. Si vous le souhaitez, vous qui aimez ce sport, des places vous attendent.

## FOOT

### Belle fin de saison pour l'ASP

Le travail de l'entraîneur Christian Douarre a été récompensé puisque les deux équipes accèdent en division supérieure.

La réserve monte en troisième division et cela est largement mérité : l'année dernière cette montée avait été refusée car le club n'avait pas d'arbitre.

La une monte en première division et c'est la première fois que le club accède à ce niveau !

Nous remercions donc les deux joueurs Didier Moyano et Christophe Froget qui ont fait la formation d'arbitre.

Renforcés par les jeunes formés par l'école de foot, les joueurs ont repris l'entraînement, motivés pour rester à ce niveau.

Ils passeront courant novembre pour vous proposer la tombola qui vous permettra de gagner la dinde de Noël.

Toute personne qui souhaite s'impliquer bénévolement au sein du club peut s'adresser à Arlette Da Silva au 04 73 69 57 90.

## Civisme et vandalisme

Seulement une année d'existence pour la halle omnisport mais déjà plusieurs dégradations constatées, comme ces vitres qui ont été brisées cet été. Comment, pourquoi, par qui ? Les questions restent en suspens mais le « Combien ? » a une réponse et s'élève à plus de 6 000 euros de réparations.



# CIG Mur-ès-Allier

Club Intercommunal de Gymnastique

## LE BOOM DU CIG !

En cette deuxième année de fonctionnement du Club Intercommunal de Gymnastique de Mur-ès-Allier, l'association est heureuse de pouvoir comptabiliser 140 pré-inscriptions. Les effectifs sont répartis de la façon suivante :

- Activité gym artistique filles : 63 inscriptions, soit 11 équipes en compétition.
- Activité gym artistique adultes : 7 inscriptions
- Activité trampoline : 14 filles et garçons
- Activité motricité, baby gym : 3 / 4 ans : 16 enfants et 5 / 6 ans : 21 enfants
- Activité renforcement musculaire en partenariat avec la section gym de l'Amicale Laïque : 19 inscriptions.

L'activité trampoline se spécialisera lors du deuxième trimestre de par l'achat d'un trampoline aux normes UFOLEP. Très prochainement, le CIG rebondira à des hauteurs spectaculaires. A suivre, quelques photos...

L'équipe d'encadrement aura donc beaucoup de travail cette année. Merci à Audrey Roche, Mégy Rados, Andréa Coste, Marie Dodel, Elisa Voisin, Pascal Enreille, Grégory Gallois, Chloé Dumas, Clarisse Enreille, Morgane Meunier et Audrey Thomas.

Le CIG s'exporte ! A l'occasion de la fête patronale de Dallet, et à la demande de leur comité des fêtes, quelques gymnastes et trampolinistes ont fait une démonstration d'acrobaties en plein air et en bord d'Allier. Tous garderont un bon souvenir de cette journée ensoleillée et très animée.

Le club a été flatté de recevoir dans ses locaux l'assemblée générale de la gymnastique et du trampoline UFOLEP Région Auvergne et Limousin le vendredi 9 octobre.

L'assemblée générale du CIG, elle, aura lieu vendredi 8 janvier et sera suivie de la «galette des rois» offerte par le club.

### Stages vacances GYMNASTIQUE et TRAMPOLINE

- Du 26 au 29 octobre
- Les 21 et 22 décembre
- Du 15 au 18 février
- Du 12 au 15 avril

### Événement !

La candidature du CIG pour l'organisation d'une compétition départementale gym et trampo déposée auprès du Comité UFOLEP Auvergne a été acceptée. Nous recevrons des sportifs venus de tout le département les 6 et 7 février 2010 à la salle omnisport de Pérignat. Un tel événement pourra drainer jusqu'à 1000 spectateurs sur le week-end.

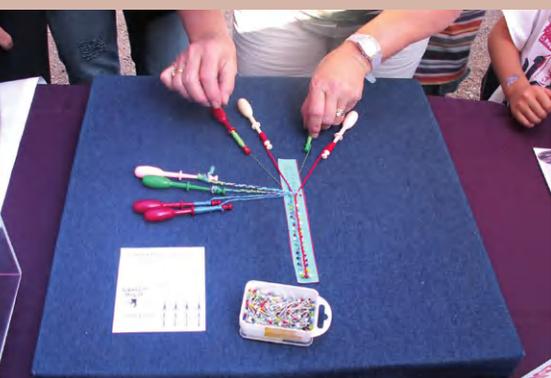
*Merci aux associations utilisatrices de la salle qui nous permettent d'organiser cette rencontre !*





*Organisé par la commission extra municipale culture, ce premier marché des arts et de la création a été particulièrement ensoleillé !*

*Un immense merci à toutes les personnes qui se sont impliquées dans sa mise en oeuvre. Et un énorme plaisir, pour nous, que celui d'avoir accueilli ces 40 exposants si riches de leur créativité !*



# Créateurs en Camondep

Dimanche 27 septembre



# La Lyre Pérignatoise

## L'Ecole BruitSonnière

L'école de musique vous propose

- > l'éveil musical (à partir de 5 ans)
- > les cours de formation musicale (à partir de 6 ans)
- > les cours d'instruments (dès 6 ans, selon inscriptions)
  - Clavier
  - Accordéon
  - Trompette
  - Tambour/batterie
  - Guitare acoustique
  - Guitare basse

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :**

- >> pour les cours de formation musicale, la trompette, les percussions et la guitare : Alain Lacroix au 04 73 69 59 87
- >> Pour le clavier et l'accordéon : Nathalie Lageyre au 04 73 69 54 57

**Vous pouvez découvrir d'autres informations sur la Lyre en consultant le site de la commune, rubrique «associations».**



## La Batterie Fanfare

Rejoignez la Batterie fanfare  
(la seule du canton !)  
associée avec Saint-Maurice-ès-Allier  
et la Sauvetat.  
Les répétitions ont lieu le samedi soir,  
à partir de 19h.

**Renseignements :**  
Jacques Roques au 04 73 69 54 02

## L'Assemblée Générale



L'assemblée générale de la Lyre pérignatoise s'est tenue mercredi 30 septembre. A l'ordre du jour figurait notamment l'élection du nouveau bureau.  
Président : Alain Lacroix  
Vice-présidents : Raphaël Amenta,  
Jacques Roques  
Secrétaire : Claudine Chapuis  
Secrétaire adjointe : Adeline Sioly  
Trésorier : Jean-Marie Luteau  
Trésorier adjoint : Roger Boige  
Autres membres : Frédéric Imbert,  
Elio Moro, Jean-Claude Mosnier



## Chorale - Des nouvelles de la Lyre Pérignatoise

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons repris les répétitions avec notre chef de chœur, Peggy Lacroix, qui a la gentillesse de nous supporter toute l'année tout en nous permettant de faire des progrès dans la pratique du chant choral.

L'année 2008/2009 a été riche en rencontres avec d'autres chorales : à Cambo-les-bains avec le chœur basque Arraga, à Nevers avec «la guitare en chantant», à Volvic avec «Canta Peira» pour interpréter des nocturnes de Mozart et à Combronde avec la chorale «Taznam» de Manzat. Les choristes ont beaucoup aimé ces week-ends à l'extérieur. Ces moments de convivialité nous ont permis de mieux nous connaître et de nous apprécier mutuellement.

Sur Pérignat, nous avons aussi participé à la Sainte-Cécile et à la Saint-Jean.

Pour cette année 2009/2010, nous sommes prêts à recevoir le chœur basque «Arraga» de Cambo-les-bains où nous avons passé des moments inoubliables, nos nouveaux «amis de la guitare en chantant» de Nevers, et le groupe des «Cravates en bois» au cours d'une soirée cabaret.

Au programme également, plusieurs rencontres prévues à l'extérieur. Que les pérignatois se préparent pour les concerts dont les dates seront communiquées prochainement par voie de presse. Merci de nous soutenir par votre présence. A bientôt pour notre plaisir et le vôtre, nous l'espérons.

## Band'Ana 63

Après six mois d'existence, les activités de la Banda sont lancées et comptent déjà une vingtaine de sorties à leur actif : journée brocante à la Sauvetat, animation de rue sur Cournon lors de la fête de la Saint-Maurice, vide-grenier à Chauriat,...Trois personnes viennent de nous rejoindre, ce qui fait que nous sommes une quinzaine aujourd'hui, toujours aussi prêts à apporter de la joie et de la bonne humeur !

Yoyo au 06 50 14 02 99 ou Riri au 06 89 24 70 54

<http://band-ana63.e-monsite.com>

[band-ana63@hotmail.fr](mailto:band-ana63@hotmail.fr)





## Section Arts du Cirque

L'Amicale Laïque, en partenariat avec l'association Accro'Cirque, a mis en place une section **Arts du Cirque** pour les enfants de 6 ans et plus. De nombreuses activités, encadrées par une enseignante professionnelle, sont proposées. Cours assurés à la salle polyvalente les mercredis matins de 10h30 à 12h00.



Renseignements : Patrick POUPENEY 04.73.77.38.74

## Section Photo

**Responsable :** Armand AMENTA

Ouvert à tous. De l'initiation au perfectionnement en prise de vue, retouche numérique, développement et tirage argentique. Rendez-vous les **1er et 3ème vendredis du mois** à 20h45 au labo, au dernier étage de la mairie.

04.73.69.55.45

## Section Couture

**Responsable :** Jeannine LAVEST 04.73.61.71.62



De l'initiation au perfectionnement. Rendez-vous les mardis matin de 8h30 à 11h30, à la salle du Club Arc-en-Ciel, rue des Rochers.

## Section Astronomie "Le Chemin des Étoiles"

**Responsable :** Jean-Pierre CHANET  
**Contact :** Francis PINCHAUD  
Initiation, observation du ciel...

06.13.70.89.21  
04.73.39.81.85

Ouvert à tous sans connaissance scientifique particulière.

Membre de l'Association Française d'Astronomie.

Le club participe à la Nuit des Étoiles à St Bonnet-lès-Allier.

[www.lechemindeseetoiles.fr.tc](http://www.lechemindeseetoiles.fr.tc)



## Saison 2009/2010

## Section Basket

**Responsable :** Patrice PATUREAU  
**Contacts :** Corinne RAMBAUD 04.73.69.52.53  
Françoise EMMETIERE 04.73.69.54.88  
Cédric PORTAL 04.73.77.32.63  
Alexandra DOS SANTOS 06.82.97.49.96  
Ecole de basket pour les mini-poussins, poussins, poussines. 06.61.53.53.41



## Section Micro-informatique et Multimédia

**Responsable :** Gérard GONTHIER

04.73.54.29.48

De l'initiation au perfectionnement. Formation aux principaux logiciels de bureautique et de retouche d'image. Création de sites Internet.



## Section Marche "Péri-Rando"

**Responsable :** Gérard VERDIER 04.73.69.50.29  
**Contacts :** Jean-Pierre MARQUET 04.73.53.15.93  
Jacques CHAPPE 04.73.69.55.30  
Nicole BERNARD 04.73.69.52.65

Les sorties des week-ends sont annoncées sur les panneaux d'affichage. Rendez-vous les jeudis à 13h30 devant la salle polyvalente.



## Section Gymnastique

**Responsable :** Valérie JACQUET 04.73.77.39.53

Encadrant : Jean-Pierre MONTCRIOL, Diplômé d'État de fitness.

### STEP ou STEP + ABDO/FESSIERS ou GYM D'ENTRETIEN

**Lundi** 20h30 à 21h15 step + abdo/fessiers  
**Jedi** 19h15 à 20h00 step  
20h00 à 20h45 gym d'entretien (cuisses/abdo/fessiers)

Cours assurés à la salle polyvalente, à côté du stade.

**Vendredi** 18h45 à 19h30 (step + abdo/fessiers)

Cours assurés à la salle de gymnastique, au dernier étage de la mairie.

### MUSCULATION

**Mercredi** 20h00 à 21h15

Cours assurés à la salle de gymnastique, au dernier étage de la mairie.



**Bienvenue à tous les bénévoles qui souhaitent nous rejoindre et s'impliquer à nos côtés !**

# Pérignat-sur-Allier

# Exposition photos

Thème :

# La couleur



Organisée par  
le Photo-Club  
de Pérignat-sur-Allier

Du samedi 21 au dimanche 29 novembre 2009



Belle affluence pour découvrir la dernière exposition du club photo sur les courbes.

Nos photographes photographiés !

## La Bibliothèque

7, place Onslow

Prêt de romans, documentaires, revues,  
BD, cassettes vidéo, CD Rom, DVD

### Permanences :

Mardi	16 h – 19 h
Mercredi	10 h – 12 h
Jeudi	16 h – 19 h
Samedi	10 h – 12 h 30

## L'Agenda de Pérignat

### NOVEMBRE

Le 11 - Commémoration du 11 novembre  
Le 13 - Don du sang

### DÉCEMBRE

Le 12 - Trivial Enchères (Amicale Laïque)  
Le 19 - La Nuit des lumières

### JANVIER

Le 9 - Accueil des nouveaux habitants  
& Voeux du Maire  
Le 17 - Repas des aînés  
Le 23 - Soirée théâtre (Amicale Laïque)

### FÉVRIER

Le 7 - La tripe de la Lyre Pérignatoise

# COMMEMORATION



## Hommage rendu aux jeunes résistants de Lachat

Le 15 juin 1944, à l'aube, Léon Delessalle (25 ans), Marius Delessalle (23 ans), Jean Gauffre (22 ans), Maurice Gorse (27 ans), Roger Maerte (18 ans), Antonio Rios (22 ans), Pacifique Rovali (25 ans) et deux inconnus, jeunes résistants auvergnats étaient fusillés par les S.S. dans une clairière du bois de Lachat. Un seul de leurs camarades, Max Cyprien, a survécu au massacre, ayant dû son salut au courage des pérignatois.

Soixante-cinq ans plus tard, l'émotion est restée intacte, en ce samedi 13 juin 2009, devant le monument érigé en la mémoire de ces jeunes fusillés. Pour la paix et la liberté qu'ils ont si chèrement défendues au cours de la seconde guerre mondiale, ces jeunes résistants ont reçu en hommage à leur action et à leur dévouement, la reconnaissance de toute la population.

Depuis plusieurs années, les enfants du regroupement pédagogique de Pérignat et de Saint-Bonnet participent activement à cette cérémonie, lui donnant ainsi un souffle chaque année renouvelé. La fraîcheur de cette prestation lors de cette commémoration est un bel hommage aux disparus et atteste l'importance de la présence des enfants pour la pérennité du souvenir.

Après avoir déposé les fleurs au pied du monument et salué les représentants et porte-drapeaux des différentes sections d'anciens combattants et déportés présents, les officiels ont repris leur place dans le cortège. Batterie fanfare de la Lyre pérignatoise, sapeurs-pompiers, enfants des écoles, porte-drapeaux, élus et habitants venus en nombre, tous sont allés ensuite se recueillir au cimetière, sur les tombes des fusillés du 15 juin.



# LE FORT DE PERIGNAT

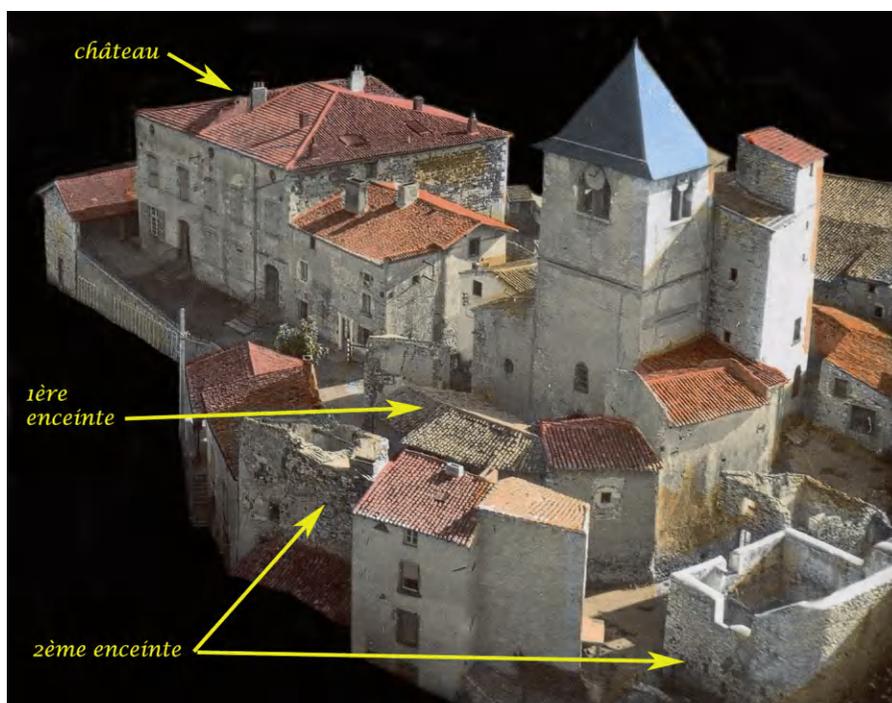
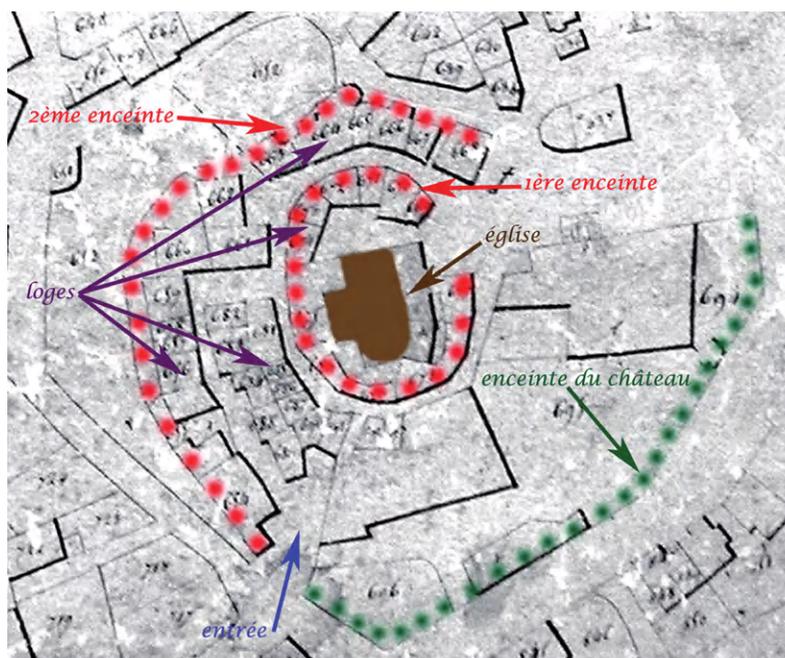
L'homme a traversé les âges grâce à sa capacité d'assumer sa survie. Dès le début du second millénaire la population de nos campagnes se regroupa peu à peu autour des églises et des premiers châteaux. Ainsi à l'abri des brigands et des loups la vie s'écoulait dans une certaine quiétude, malgré les aléas climatiques et les incontournables épidémies.

Malheureusement avec l'époque des seigneurs vint celle des conflits. De la querelle d'aristocrates à la guerre entre souverains la vie du paysan se fit, au fil du temps, de plus en plus périlleuse. Les troupes de passage ou les mercenaires au chômage prirent l'habitude de se nourrir aux frais des villageois et de leur faire subir toutes les joyeusetés propres aux gens de guerre. L'église du village, malgré son droit d'asile et la basse cour du château ne suffirent bientôt plus à protéger une population grandissante. Celle-ci fut donc amenée à assurer elle-même sa sécurité et c'est ainsi que virent le jour, dès le 12<sup>e</sup> siècle (mais surtout pendant la guerre de cent ans aux 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles), les villages fortifiés.

Le système défensif que les pérignatois construisirent alors s'est fait, au fil du temps, très discret, mais il est encore perceptible. Découvrons-le sur le plan de 1834.

Au centre, l'église fut certainement la première à être fortifiée. L'élévation du niveau supérieur permit de créer une immense salle à même d'abriter, en cas de danger, les villageois avec leurs réserves de nourriture et leurs biens les plus précieux. Des meurtrières leur permettaient alors de participer à la défense de l'édifice dont le sommet fut équipé d'un chemin de ronde et de créneaux.

Autour de l'église se trouve ce qui semble être une première enceinte. L'augmentation de la population dut motiver cette extension qui, en raison de son cercle presque parfait, laisse à penser qu'elle fut construite sur les douves entourant l'église. Elle est formée de «loges» qui sont de petites habitations (réduits-refuges) destinées à abriter la population. Construites les unes contre les autres leurs entrées étaient tournées vers l'intérieur du fort, le mur extérieur, sans aucun espace, formant muraille défensive. La première enceinte était donc apparemment constituée d'une douzaine de loges.



Une nouvelle extension semble s'être ensuite avérée indispensable. Une seconde enceinte fut érigée, contenant une trentaine de loges supplémentaires. Ce nouveau rempart prit cette fois-ci en compte le château dont il devint le prolongement, ce dernier protégeant alors le village au Nord.

Le fort ainsi conçu était doté d'un important réseau souterrain de caves reliées entre elles (et certainement avec l'église). De plus, venant du Sud et de l'Est, trois ruisseaux formaient des douves naturelles sur pratiquement tout le périmètre.

Un document manuscrit de 1665 (aimablement communiqué par un Pérignatois) relatif à une manifestation contre les impôts abusifs, mentionne que les habitants s'assemblèrent «*audevant la porte du fort dud'lieu*». A mon avis cette entrée se trouvait au Sud-Est du fort, au bout de l'actuelle rue des Fours, autrefois lieu-dit «*Sous les Fours*», déformation probable de «*Sous les Forts*».

Le fort de Pérignat a perdu une partie de ses loges et s'est agrémenté d'un porche au cours de ces dernières décennies. Il n'en conserve pas moins un grand intérêt que ce trop bref aperçu a tenté de souligner.

Patrick Massiasse



## Pérignat Es Allier



### Janvier

1	V	Février
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	ordures ménagères
6	M	
7	J	collecte sélective
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	ordures ménagères
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	ordures ménagères
20	M	
21	J	collecte sélective
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	ordures ménagères
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

### Février

1	L	
2	M	ordures ménagères
3	M	
4	J	collecte sélective
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	ordures ménagères
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	ordures ménagères
17	M	
18	J	collecte sélective
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	ordures ménagères
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	

### Mars

1	L	
2	M	ordures ménagères
3	M	
4	J	collecte sélective
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	ordures ménagères
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	ordures ménagères
17	M	
18	J	collecte sélective
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	ordures ménagères
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	ordures ménagères
31	M	

### Avril

1	J	collecte sélective
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	Février
6	M	ordures ménagères
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	ordures ménagères
14	M	
15	J	collecte sélective
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	ordures ménagères
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	ordures ménagères
28	M	
29	J	collecte sélective
30	V	

### Mai

1	S	Février
2	D	
3	L	
4	M	ordures ménagères
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	Février
9	D	
10	L	
11	M	ordures ménagères
12	M	collecte sélective
13	J	Février
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	ordures ménagères
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	Février
25	M	ordures ménagères
26	M	
27	J	collecte sélective
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

### Juin

1	M	ordures ménagères
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	ordures ménagères
9	M	
10	J	collecte sélective
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	ordures ménagères
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	ordures ménagères
23	M	
24	J	collecte sélective
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	ordures ménagères
30	M	



collecte sélective



ordures ménagères

Jours de collecte des ordures ménagères

Jours de collecte sélective des emballages recyclables

Toutes les collectes sont organisées le matin entre 4h30 et 13h15. Merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Pour la collecte, merci de bien respecter les points de présentation et de présenter votre bac les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

### Juillet

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	ordures ménagères
7	M	
8	J	collecte sélective
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	ordures ménagères
14	M	Février
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	ordures ménagères
21	M	
22	J	collecte sélective
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	ordures ménagères
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

### Août

1	D	
2	L	
3	M	ordures ménagères
4	M	
5	J	collecte sélective
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	ordures ménagères
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	Février
16	L	
17	M	ordures ménagères
18	M	
19	J	collecte sélective
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	ordures ménagères
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	ordures ménagères

### Septembre

1	M	
2	J	collecte sélective
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	ordures ménagères
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	ordures ménagères
15	M	
16	J	collecte sélective
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	ordures ménagères
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	ordures ménagères
29	M	
30	J	collecte sélective

### Octobre

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	ordures ménagères
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	ordures ménagères
13	M	
14	J	collecte sélective
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	ordures ménagères
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	ordures ménagères
27	M	
28	J	collecte sélective
29	V	
30	S	
31	D	

### Novembre

1	L	Février
2	M	ordures ménagères
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	ordures ménagères
10	M	collecte sélective
11	J	Février
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	ordures ménagères
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	ordures ménagères
24	M	
25	J	collecte sélective
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	ordures ménagères

### Décembre

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	ordures ménagères
8	M	
9	J	collecte sélective
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	ordures ménagères
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	ordures ménagères
22	M	
23	J	collecte sélective
24	V	
25	S	Février
26	D	
27	L	
28	M	ordures ménagères
29	M	
30	J	
31	V	



+ d'infos ?

[www.sba63.fr](http://www.sba63.fr)  
[sbacontact@sba63.fr](mailto:sbacontact@sba63.fr)

0 800 831 181

